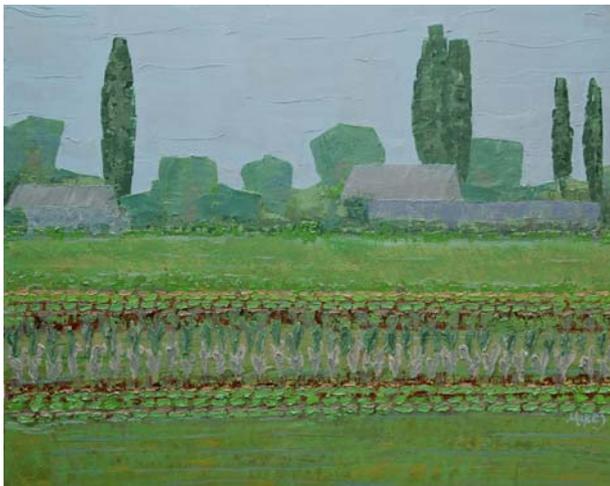


## Les gens



**La Baratte. un iardin de la Loire**

### François Murez : « La représentation picturale du paysage contribue à sa reconnaissance »

Ca n'est pas la première fois que François Murez, sculpteur et peintre du paysage met son talent au service des autres. Ainsi, afin d'immortaliser notre paysage ligérien, tout un projet artistique sur le thème des jardins de la Baratte prend corps sous ses pinceaux depuis l'an dernier. Il nous livre ses impressions :

*« En délaissant son lit aux horizontales des légumes et aux verticales des peupliers, la Loire a légué la lumière fragile de ses eaux à ces terres maraîchères. Plantes s'en nourrissent et peintre s'en régale. »*

site internet : <http://monsie.orange.fr/galerie-fmurez>



**Honneur aux anciens en compagnie de M. Mme Lerou , et de M. Jean-Marc Duly**

**POINT.P**  
Matériaux de Construction

Point . P Nevers Saint-Eloi

Tél. 03 86 71 67 55

Responsable : M. Patrice Mabeau

Partenaire de Saint-Fiacre Loire-Baratte

« Les quatre saisons de la Baratte » est une publication de l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN en cours de dépôt.

Conception et réalisation : Brigitte Compain-Murez

Contact : [st-fiacre@caramail.com](mailto:st-fiacre@caramail.com) - 06 10 39 57 26

Nous remercions nos partenaires annonceurs qui contribuent au tirage de cette publication à 3000 exemplaires disponible sur [loire-baratte.com](http://loire-baratte.com)

**FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE**

## Patrimoine

### Histoire, us et coutumes des chemins « propriétaires »

Depuis plusieurs siècles, les jardins maraîchers et potagers de la Baratte sont accessibles depuis le faubourg (RN81) par plusieurs chemins perpendiculaires dits « propriétaires » pleins de charme. Ces chemins de terre s'enfoncent au cœur des parcelles et permettent de rejoindre une voie transversale, elle aussi « propriétaire » .

Chaque propriétaire avait, en son temps, consenti un morceau de parcelle afin de permettre à la communauté d'accéder et de circuler commodément sur les jardins à pieds, à bicyclette, en charrette, en tombereau, en baladeuse, à brouette, à motoculteur ou en camionnette..... Hormis les longues maisons des jardiniers construites dans la deuxième moitié du XIXe et début du XXe siècle, le hameau de la Baratte comptait quelques habitations (XVe et XVIe) et les chemins « propriétaires » desservaient, les parcelles situées sur la gauche et au fond en descendant vers la Loire, l'ensemble des chemins constituant un maillage.

Ainsi, le chemin de terre du Petit Vernet (devenu rue du Vernai) appartenait aux propriétaires des parcelles gauches et permettait aux usagers « des fonds » de rejoindre leurs jardins et les prairies des Jarrys (aujourd'hui enfouis sous l'habitat collectif et pavillonnaire des Courlis).

Que n'avons-nous vu jusque dans les années 70 les ânes du Père Goby passer sur notre chemin « propriétaire » du Petit Vernet pour rejoindre leur pré dans « les fonds » ! , le Père Duchamp en veste de velours et chapeau noir, en vélo, talonné par son chien, qui se rendait à son jardin par delà le chemin Pisse-Vache, sous les Montots, à Saint-Eloi et le marchand de peaux de lapins avec sa camionnette et tant d'autres colporteurs !..... Aujourd'hui, la rue du Vernai très étroite est utilisée par de nombreux véhicules, des piétons, des cyclistes. Qu'est devenu le droit des propriétaires ? Nul ne le sait....

L'urbanisation et les comportements transforment les coutumes ancestrales. Ainsi, depuis un an une vive polémique s'est emparée de la communauté des jardiniers lorsque le propriétaire d'un pavillon récent, excédé par les passages rapides et répétés de véhicules, a jugé bon, arbitrairement, de poser une grille fermée à clef sur un de ces fameux chemins propriétaires !.....

Grande richesse pour l'espace aimable des jardins, qui restent des lieux d'activité avant d'être des lieux de promenade, l'accès des chemins « propriétaires » doit être préservé sachant qu'ils sont indispensables pour permettre les récoltes, le transport du matériel, du composte ou du fumier. La Ville de Nevers, désormais elle-même propriétaire de nombreuses parcelles a été saisie par l'association sur demande des usagers et par les usagers eux-mêmes, de la situation. Elle œuvre semble t'il, actuellement, dans le bon sens. La solution, à l'heure où la Baratte retrouve un intérêt certain, réside dans l'élaboration d'une « Charte des jardins » en lien avec tous les acteurs : riverains, usagers, Association Saint-Fiacre et Ville de Nevers prenant en compte l'organisation du site, son évolution et les besoins de chacun.

### Retrouvez les produits de la BARATTE chez nos professionnels :



**MARCHE SAINT-ARIGLE – Nevers : Michel VIRMOUX**

**MARCHE CARNOT– Nevers : Fabrice et Catherine DOUMET, François et Annie MOUGNE, Christophe SOLEILHAC**

**Marchés de Vauzelles et Fourchambault : Christophe SOLEILHAC**

Nous sommes déjà 85 adhérents. Nous devons faire mieux. Rejoignez vite l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte !

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone(facultatif) :

e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)